



REGISTRE PUBLIC D'ACCESSIBILITÉ

Office de Tourisme de GASSIN



Objet : mise à disposition du public du « Registre Public d'Accessibilité » tel que prévu par l'article R.111-19-11 et suivants du Code de la construction et de l'habitation (CCH).

Lieu de consultation : Accueil de l'Office de tourisme

Personne référente handicap : Marilyne MINEO

Responsable accueil – Référente Tourisme & Handicap

m.mineo@gassin.eu

04 98 11 56 51



« Ce n'est pas le handicap qui fait l'exclusion, c'est le regard de l'autre et l'inadaptation de la société. » — Vivianne de Pomerfeu

1- Présentation de l'établissement

Qui sommes-nous ?

Nous sommes l'Office de Tourisme de Gassin.

Notre rôle est de vous accueillir, de vous renseigner et de vous aider à découvrir la région.

Vous pouvez venir nous voir, nous appeler ou nous écrire.

Adresse : 20 place Léon Martel – 83580 Gassin

Téléphone : 04 98 11 56 51

E-mail : accueil@gassin.eu

Nous sommes ouverts toute l'année.

Depuis l'ouverture de l'Office en avril 2016, nous travaillons sur l'accessibilité en vue de l'obtention du label Tourisme et Handicap pour les quatre familles de handicap : auditif, mental, moteur et visuel.

L'accès au bâtiment

- L'entrée est facile à trouver et bien indiquée.
- Elle est de plain-pied.
-
- Si vous avez besoin d'aide, demandez au personnel : nous sommes là pour vous.



Les aménagements accessibles

- ✓ 1 place PMR à proximité de l'Office
- ✓ 2 places stationnement véhicules électriques



- ✓ Bande d'éveil à la vigilance à l'entrée
- ✓ Porte large et sans marche pour entrer.
- ✓ Comptoir d'accueil bas pour les personnes en fauteuil.
- ✓ Espace intérieur large et sans obstacle.



Accueil des personnes avec un handicap sensoriel

- Pour les personnes sourdes ou malentendantes :

- ✓ Il y a une boucle magnétique à l'accueil.
- ✓ On peut communiquer par écrit.

- Pour les personnes malvoyantes ou aveugles :

- ✓ Les panneaux sont bien contrastés.
- ✓ Le personnel peut accompagner si besoin.
- ✓ Vous pouvez venir avec un accompagnant ou un chien guide.



Accueil des personnes avec un handicap mental ou cognitif

- Les explications sont simples et claires.
- Un plan en FALC est disponible à l'accueil
- Le personnel prend le temps d'expliquer calmement.



Information adaptée

- Vous pouvez demander de l'aide à tout moment.

Notre engagement

Nous voulons que toutes les personnes soient bien accueillies, quelle que soit leur situation. Si quelque chose n'est pas accessible, dis-le nous, cela nous aidera à améliorer notre accueil.

2 - L'ESPACE ACCUEIL

Dans l'espace accueil, l'accès est possible partout. Un passage large entre les présentoirs facilite le cheminement intérieur.

Un comptoir abaissé est accessible aux PMR.

Pour votre confort, si vous le souhaitez, nous vous proposons de prendre rendez-vous avec nos conseiller(ères) en séjour.

3 - LA DOCUMENTATION

La documentation dans nos présentoirs est accessible à moins de 130 cm. Elle est classée par thème et par quartier.

Nous avons également :

- un plan du village existe en FALC et est disponible à l'accueil.

4 - LA BOUTIQUE

Dans la boutique, vous trouverez une grande variété d'articles souvenirs, tous de fabrication française et un choix de produits de l'artisanat local : vins, huile d'olive, miel et confitures.

L'agencement de la boutique permet d'avoir accès à tous les produits, que vous soyez en fauteuil ou pas. Les prix sont indiqués en grand caractères.

Vous pouvez également compter sur notre aide en cas de besoin : un conseil, un emballage cadeau...



5 - FORMATION ET SENSIBILISATION DU PERSONNEL

Le personnel chargé de l'accueil a bénéficié d'une formation ou d'une sensibilisation à l'accueil des personnes en situation de handicap.

Des procédures (en annexe) sont disponibles pour l'ensemble du personnel de la structure et pour les nouveaux arrivants. Elles détaillent les outils, les méthodes, les comportements à intégrer pour accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs en situation de handicap.

6 – ANNEXES

- Attestations et avis de conformité
- Liste des formations
- Documents de sensibilisation
- Plan FALC

Signature du gestionnaire de l'établissement :